

عَنْ خُرَيْمِ بْنِ فَاتِكٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ قَالَ: قَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ: «الْأَعْمَالُ سِتَّةٌ، وَالنَّاسُ أَرْبَعَةٌ، فَمُوجِبَتَانِ، وَمِثْلٌ بِمِثْلٍ، وَحَسَنَةٌ بَعَشْرُ أَمْثَالِهَا، وَحَسَنَةٌ بِسَبْعِ مِائَةٍ، فَأَمَّا الْمُوجِبَتَانِ: فَمَنْ مَاتَ لَا يُشْرِكُ بِاللَّهِ شَيْئًا دَخَلَ الْجَنَّةَ، وَمَنْ مَاتَ يُشْرِكُ بِاللَّهِ شَيْئًا دَخَلَ النَّارَ، وَأَمَّا مِثْلٌ بِمِثْلٍ: فَمَنْ هَمَّ بِحَسَنَةٍ حَتَّى يَشْعُرَهَا قَلْبُهُ، وَيَعْلَمَهَا اللَّهُ مِنْهُ كُتِبَتْ لَهُ حَسَنَةٌ، وَمَنْ عَمِلَ سَيِّئَةً، كُتِبَتْ عَلَيْهِ سَيِّئَةٌ، وَمَنْ عَمِلَ حَسَنَةً فَبَعَشْرٍ أَمْثَالِهَا، وَمَنْ أَنْفَقَ نَفَقَةً فِي سَبِيلِ اللَّهِ فَحَسَنَةٌ بِسَبْعِ مِائَةٍ، وَأَمَّا النَّاسُ، فَمَوْسِعٌ عَلَيْهِ فِي الدُّنْيَا مَقْتُورٌ عَلَيْهِ فِي الْآخِرَةِ، وَمَقْتُورٌ عَلَيْهِ فِي الدُّنْيَا فَمَوْسِعٌ عَلَيْهِ فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ، وَمَوْسِعٌ عَلَيْهِ فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ».



Khouraym ibn Fâtik (qu'Allah l'agrée) relate que le
 Messenger d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le
 préserve) a dit : « Les œuvres sont de six [types] et les gens
 de quatre : deux [types d'œuvres] qui impliquent



l'obligation, deux qui sont égales à elles-mêmes, une bonne action entraînant dix fois plus de récompense et une bonne action entraînant une récompense de sept cents. Concernant les deux qui impliquent l'obligation, c'est que quiconque meurt sans rien associer à Allah entrera au Paradis, et que quiconque meurt en associant qui ou quoi que ce soit à Allah entrera en Enfer. Quant aux deux qui vont avec leur égal, c'est que quiconque a l'intention d'accomplir une bonne action, au point que son cœur la ressent et qu'Allah sache cela de lui, elle lui est alors écrite comme une bonne action ; et que quiconque commet une mauvaise action, elle lui est alors écrite comme une mauvaise action. Quiconque accomplit une bonne action, aura dix fois plus en récompense. Quiconque effectue une dépense dans le sentier d'Allah, la bonne action sera multipliée par sept cents. [Concernant les types de gens,] c'est une personne aisée ici-bas et à l'étroit dans l'au-delà ; une à l'étroit ici-bas et à l'aise dans l'au-delà ; une à l'étroit ici-bas et dans l'au-delà ; et enfin une à l'aise ici-bas et dans l'au-delà. »

Rapporté par Ahmad

Jugement : Bon